

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 88 (1990)

Heft: 8

Rubrik: Mitteilungen = Communications

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- existence d'un centre de support téléphonique pour le logiciel de base

Le plan sauvetage des données est conçu de la façon suivante:

- chaque jour, sauvegarde des fichiers mutés depuis le jour précédent
- chaque semaine, sauvegarde des fichiers mutés depuis la semaine précédente
- chaque mois, sauvegarde totale.

Les sauvetages hebdomadaires et mensuels sont conservés sur une période de trois mois.

Le sauvetage des données gérées sur les ordinateurs personnels est effectué par chaque utilisateur responsable de ses données et de ses applications.

La documentation concernant les développements est insuffisante.

8.7 La sécurité des applications

Les normes appliquées sont les suivantes:

- existence d'un avant-projet et d'un cahier des charges pour chaque nouveau projet
- mise en place de contrôles de vraisemblance et de cohérence des données
- étude comparative de produits avant le choix de logiciels

- prise en compte de la capacité des sociétés de services à maintenir et à faire évoluer les produits.

Il n'y a pas, pour l'instant, d'utilisation d'une véritable méthode de développement de système d'information telle que Merise. Il n'y a pas de conception de jeux d'essai pour le test des nouvelles applications.

8.8 Bilan

Une analyse détaillée des moyens de la sécurité permettrait de constater que les mesures prises sont globalement en deça du souhaitable. Si la sécurité de l'exploitation est bien assurée en particulier par le plan de sauvetage et le stockage décentralisé d'une génération de copies, d'autres aspects tels que ceux concernant la protection physique sont très mal appréhendés.

9. Conclusion

La mise en œuvre d'une méthode de sécurité telle que la méthode MARION présuppose une sensibilisation de la direction aux problèmes de sécurité et un investissement conséquent de la part de l'entreprise.

Le résultat d'une telle démarche est incontestablement positif et permet non seulement de diminuer les risques mais également de susciter une prise de conscience à l'égard des risques informatiques et des conséquences que peuvent avoir un sinistre sur la viabilité de l'entreprise.

Bibliographie:

- [1] J.-M. Lamère et J. Tourly: La sécurité des petits et moyens systèmes informatiques, Dunod informatique, 1988.
- [2] J.-M. Lamère: La sécurité informatique, Approche méthodologique, Dunod informatique, 1985.
- [3] J.-M. Lamère, Y. Leroux, J. Tourly: La sécurité des réseaux, Dunod informatique, 1987.
- [4] P. Gratton: La protection des ressources informatiques, Les Editions d'Organisation, 1985.

Adresse de l'auteur:
Béatrice Simos-Rapin
C. I. G. R
Rue de la Gabelle 34
CH-1227 Carouge

Mitteilungen Communications

Verein Deutscher Ingenieure VDI jetzt auch wieder in der DDR

Ingenieure der DDR haben in Zusammenarbeit mit dem Verein Deutscher Ingenieure VDI, Düsseldorf, jetzt auch in der DDR eine Gliederung des VDI gegründet. Diese rechtlich selbständige Gliederung des VDI mit Sitz in Leipzig wurde am 11. April 1990 unter dem Namen «Verein Deutscher Ingenieure, Gliederung DDR» in das Vereinsregister eingetragen und ist für das gesamte Gebiet der DDR zuständig.

Dem 1856 gegründeten VDI war nach dem 2. Weltkrieg die Tätigkeit im Gebiet der heutigen DDR untersagt worden; der Vereinsstz wurde nach Wiederaufnahme der Vereinstätigkeit von Berlin nach Düsseldorf verlegt. In der Bundesrepublik verzeichnete der Verein einen steten Mitgliederzuwachs, so dass der VDI heute die grösste Ingenieurvereinigung Westeuropas bildet und zum Jahreswechsel 1989/90 die Zahl von 100 000 Mitgliedern überschreiten konnte.

Verein Deutscher Ingenieure VDI

Bund der öffentlich bestellten Vermessungsingenieure e. V. in der DDR

Einstimmig verabschiedeten ca. 120 Vermessungsingenieure aus der DDR eine Resolution an DDR-Innenminister Diestel, in der die Einrichtung des freien Berufs des öffentlich bestellten Vermessungsingenieurs in der DDR gefordert wird. In der Resolution heisst es «Ein Monopol, wie es bisher bestanden hat, ist unbedingt zu vermeiden, um Strukturen der sozialen Marktwirtschaft herauszubilden».

Die Resolution wurde am 11. Mai 1990 bei einer Informationstagung verfasst, die der BDVI in Eichwalde/DDR zum Thema «Der öffentlich bestellte Vermessungsingenieur in der DDR» veranstaltet hat.

Auf der Tagung wurde ausserdem die Gründung eines BDVI/DDR beschlossen, der das Vermessungswesen und den Berufsstand der Vermessungsingenieure in der DDR fördern soll.

*Bund der öffentlich bestellten
Vermessungsingenieure e. V. BDVI*

Informatik Informatique

Séminaire «systèmes d'information géographique»

La maison DEC (Digital Equipment Corporation) – Suisse S.A., le deuxième producteur mondial d'ordinateurs, a organisé le 20 juin 1990 à son siège principal suisse de Dübendorf un séminaire relatif aux systèmes d'information géographique SIG.

110 participants – parmi lesquels de nombreuses têtes connues rencontrées lors de manifestations semblables – ont été renseignés par des orateurs compétents sur l'évaluation et l'état de plusieurs projets avec des systèmes SIT/SIG.

En guise d'introduction, les participants ont apprécié l'impressionnant show audio-visuel en 3 dimensions du service des mensurations de la ville de Zurich.

Ernst Pargätzi, président de la commission SIT-Davos, a ensuite présenté le SIG intégré la région de Davos. Ce système d'information à référence spatiale pour la «plus grande ville des montagnes grisonnes» est exploité par une association de services publics et d'entreprises privées à but identique (communes, service électrique, PTT, bureaux d'in-